

**ANCIENNE AÉROGARE DE MIRABEL :**  
**LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES**

**Montréal, le 6 mai 2014** – Tel qu'annoncé à son assemblée annuelle publique tenue le 1<sup>er</sup> mai dernier, Aéroports de Montréal procédera à un appel d'offres public pour le démantèlement du bâtiment de l'ancienne aérogare de Mirabel. L'appel d'offres sera publié demain dans les médias habituels. Les soumissionnaires disposeront d'un délai pour préparer leur proposition. Les propositions reçues seront analysées par un comité composé de spécialistes internes et d'ingénieurs-experts externes, et celui-ci fera ensuite part de sa recommandation au comité de direction d'Aéroports de Montréal. La recommandation d'octroi de contrat sera enfin soumise à l'approbation du conseil d'administration à sa séance du 16 septembre 2014, soit dans quatre mois et demi.

D'autre part, en ce qui concerne le projet de centre de foires proposé par le maire de Mirabel et la SOGEMM, Aéroports de Montréal tient à faire savoir qu'elle a tenu depuis le mois de février dernier plusieurs rencontres à ce sujet avec les intéressés. De plus, à la demande pressante du maire de Mirabel et de la SOGEMM, Aéroports de Montréal a offert de leur céder le bâtiment pour 1\$ dans le cadre d'un protocole d'entente présenté et discuté le 30 avril 2014 : le groupe a jusqu'au 16 septembre 2014 pour accepter ou non cette offre.

Il est à noter qu'Aéroports de Montréal a demandé au Groupe Altus, experts en immobilier de réputation internationale, d'étudier de façon spécifique le potentiel commercial d'un tel projet : la conclusion des experts, divulguée à l'assemblée annuelle, est à l'effet que ce projet n'est pas économiquement justifié et que la probabilité qu'il voie le jour est quasi nulle. Le maire de Mirabel et la SOGEMM ont obtenu copie de cette étude à la rencontre du 30 avril.

Aéroports de Montréal rappelle aussi qu'elle a reçu de nombreuses propositions au cours des dix années qui ont suivi la fermeture de l'aérogare de Mirabel, dont une portait précisément sur l'établissement d'un centre de foires. Ce projet n'a pas été retenu notamment parce que son financement était très largement tributaire d'éventuelles et hypothétiques subventions gouvernementales. De fait, aucun des nombreux projets soumis ne s'est avéré rentable ou faisable. Aéroports de Montréal juge que, sur une base d'affaires, la seule solution logique consiste maintenant dans le démantèlement de ce bâtiment inoccupé depuis dix ans, désuet et irrécupérable, dans lequel trop d'argent a déjà été englouti (plus de 30M\$), ce qui permettra par la suite de redévelopper les terrains sous-jacents pour créer de la valeur ajoutée et des emplois de qualité.

**À propos d'Aéroports de Montréal**

Corporation privée sans but lucratif et financièrement autonome. Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La société emploie quelque 650 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires.

**Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site internet à l'adresse [www.admtl.com](http://www.admtl.com).**